

MAIRIE DE BEVONS

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 32/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame GRONCHI Karine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absentes excusées : Mesdames JULIEN Valérie, LEAL Séverine, MAZIERE Audrey

Procurations : Madame LEAL Séverine à Madame GRONCHI Karine

Convocation et affichage : 04/09/2025

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

OBJET : ADRESSAGE DE LA COMMUNE DE BEVONS

Monsieur le Maire explique que suite à l'achèvement des travaux du Lotissement de la Combe, il propose au Conseil Municipal de dénommer la voie privée « Impasse de la Combe » et d'utiliser la numérotation métrique des habitations afin que les acquéreurs des terrains puissent immédiatement déposer les documents d'urbanisme avec la bonne adresse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la dénomination « Impasse de la Combe » pour la voie privée du Lotissement de la Combe ;
- Approuve la numérotation métrique des habitations ;
- Autorise Monsieur le Maire à en faire la publicité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 11 septembre 2025,

Le Maire,

Marc HUSER

Le secrétaire,

Patrick SCOTTI



A blue ink signature of Patrick SCOTTI, the secretary, written in a stylized cursive script.